

Montréal, le 14 janvier 2026

**Par dépôt  
électronique (SDE)**

**Maître Carolina Rinfret**  
**Secrétaire**  
**Régie de l'Énergie**  
500, boul. René-Lévesque Ouest, 5<sup>e</sup>  
étage, Bureau 5.100 Case postale 43  
Montréal (Québec) H2Z 1W7

**Objet : R-4307-2025**  
*Demande du Distributeur pour la révision tarifaire des  
années 2026-2027, 2027-2028 et 2028-2029*  
Notre dossier : 16001-11

---

Chère consœur,

Afin de faciliter sa consultation par la Régie et par souci de transparence, Option consommateurs (OC) dépose un rapport mentionné dans les observations communes déposées par dix-sept (17) associations de consommateurs (D-0024) en lien avec la proposition du Distributeur d'introduire des frais pour la facturation papier.

OC estime que ce rapport de l'INRS, qui est du domaine public, intitulé « La Fracture numérique : contexte québécois, pistes d'action et perspectives internationales » est pertinent au débat mu devant la Régie et le panel d'OC entend s'y référer lors de sa présentation.

En espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos cordiales salutations.

**GRAVEL BERNIER VAILLANCOURT**

  
**Éric McDevitt David, avocat**

[edavid@gbvavocats.com](mailto:edavid@gbvavocats.com)

EMD/ jt

p.j.